Le MAG Aubigny

LE MAGAZINE
D'INFORMATION MUNICIPAL

CULTURE : L'ATOMIC CINÉMA À LA LOUPE 10

SOCIAL : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT 14

JEUNESSE : ZOOM SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 16

SÉCURITÉ : LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ! 18

TRAVAUX : LES PROJETS DE 2024 20

AUBIGNY SUR NÈRE
CITÉ DES STUARTS

Le MAG Aubigny, n°10 février 2024

SOMMAIRE

3 | VŒUX DU MAIRE

4 | LES TEMPS FORTS EN IMAGES

7 | LA FÉERIE DE NOËL EN IMAGES

8 | L'ACTU EN BREF

10 | CULTURE : L'ATOMIC CINÉMA À LA LOUPE

14 | SOCIAL : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

16 | JEUNESSE : ZOOM SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET LA PAUSE MÉRIDIENNE

18 | SÉCURITÉ : LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

19 | L'ACTU SPORT DE LA COMMUNE

20 | LES GRANDS TRAVAUX DE 2024

22 | URBANISME

24 | LES MANIFESTATIONS À VENIR

Directeur de la publication :
Laurence RENIER - Maire d'Aubigny-sur-Nère
Conception, rédaction, mise en page :
Service communication - Mairie d'Aubigny-sur-Nère,
Impression : Imprimerie Rapide - Vierzon
Crédits photos : Mairie d'Aubigny-sur-Nère,
Morgane Guénard, Jean-Marc Dugied GAS Photos ,
Daniel Vaudron, EHPAD Les Augustins
Nombre d'exemplaires : 3 200
Dépôt légal à parution www.aubigny.net

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU *Maire*

*Les **Echos de la Nère** et le **Pipe Band d'Aubigny** ont ouvert la cérémonie en musique.*

*Présence de nombreuses personnalités dont **Maurice Barate, Préfet du Cher.***

*Le public est venu très nombreux, environ **400 personnes étaient présentes**.*

ÉDITO DU *Maire*

Chers Albiniens, Chères Albiniennes,

Le début d'année est toujours un moment privilégié pour se remémorer les évènements qui ont marqué les douze mois passés.

En plus d'un contexte international sombre, cette année encore fut marquée par un environnement inflationniste qui impacte lourdement nos budgets.
Pour autant la commune poursuit ses actions pour lutter contre ces hausses incompressibles tout en maintenant une offre de services de qualité.

Il est fondamental de garder l'espoir ; de préserver la flamme qui nous anime ; celle qui fait vivre notre ville !
Associations, commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs, tous se mobilisent pour l'animer, la faire vibrer, la faire rayonner.
Je tiens ici à remercier tous ceux qui y œuvrent. Merci pour votre investissement sans faille.

Cette année 2024 est une année particulière au niveau national puisque c'est celle de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Le tour est venu pour Paris d'accueillir le plus grand événement sportif mondial.

L'accueil de plus de 13 millions de spectateurs implique une mobilisation sans précédent des forces de sécurité. Près de 30 000 policiers et gendarmes seront mobilisés en moyenne tous les jours.
Cela a donc un impact sur les manifestations organisées sur les territoires, notamment celle d'ampleur, comme les Fêtes Franco-Écossaises, qui ont accueilli en 2023 plus de 40 000 personnes et qui nécessitent inévitablement, pour la sécurité de tous, la présence de forces de sécurité.
En 2024, les Fêtes Franco-Écossaises n'auront donc pas lieu sous la forme que nous les connaissons.

Pour autant il n'est pas question de ne plus rien organiser ; il en va de la vitalité de nos territoires, générant emploi, lien social, attractivité touristique et retombées économiques.
Aussi, pour le week-end du 14 juillet, un programme festif, adapté aux circonstances, vous sera prochainement dévoilé !

A tous je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Vivons le présent, imaginons l'avenir et ensemble construisons-le.

Laurence RENIER
Maire d'Aubigny-sur-Nère

LE MOIS D'OCTOBRE EN *images !*

1. ***Plus de 450 chrysanthèmes*** *ont été plantés dans les massifs de la commune.*

2. *Dans le* **cadre des animations seniors organisées par le CCAS**, *des ateliers gym-prévention ont été proposés gratuitement pour prévenir les chutes et leurs conséquences.*

3. ***La météorite tombée en Sologne dans la nuit du 9 au 10 septembre*** *a fait l'objet d'une conférence à l'Atomic Cinéma le vendredi 13 octobre !*

4. ***La 36ème Foire Exposition*** *qui a eu lieu les 14 & 15 octobre a accueilli plus de* ***8 000 visiteurs.***

5. ***Le French cancan était à l'honneur de cette 36ème édition.***

6. *A l'occasion de la Foire Expo,* ***les élèves de CE2 de l'école des Grands Jardins ont pu rencontrer un équipage de la Flottille 34F*** *en provenance directe de la base navale de Lanvéoc-Poulmic.*

7. *Pour préparer Halloween, le Service Animations a donné rendez-vous à une vingtaine d'enfants pour confectionner de terrifiantes guirlandes de citrouilles en ballons.*

8. *Pour cette 3ème édition, vous avez été plus de* ***1 300 à participer à la Marche Rose organisée par l'association «Un Ruban Rose - Un Espoir».***

LE MOIS DE NOVEMBRE EN *images !*

9

10

11

12

13

14

15

16

9. ***72 enfants ont été accueillis à l'Accueil de Loisirs*** *durant les vacances de la Toussaint dont le thème était cette année «Halloween à Poudlard».*

10. *Journée spéciale Halloween au* ***Centre Équestre*** *le dimanche 7 novembre.*

11. ***Salon du livre Sauldre et Sologne****. A noter pour cette* ***6ème édition, un record de participation au concours de dessin avec plus de 289 participants !***

12. *Vendredi 10 novembre, le* ***Salon des métiers*** *organisé par la Communauté de communes au Complexe Yves du Manoir a accueilli plus de 700 visiteurs.*

13. ***Commémoration du 105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.***

14. *A l'occasion de son cinquantenaire,* ***le Rotary Club Aubigny-Argent a offert 35 arbres à la commune****. Ils ont été plantés le vendredi 24 novembre près de l'aire des camping-cars en remplacement des résineux abattus il y a quelques mois car devenus trop dangereux.*

15. ***Célébration de la Sainte-Barbe*** *chez les Sapeurs-Pompiers Albiniens, samedi 25 novembre.*

16. *L'histoire d'****Aubigny-sur-Nère «A Toute Berzingue»****. Découvrez la vidéo en flashant ce QRcode.*

LE MOIS DE DÉCEMBRE EN *images !*

16

17

18

19

20

21

24

26

16. *Pour marquer la fin de l'année 2023, placée sous le signe du 600ème anniversaire de la donation d'Aubigny à Jean Stuart, la ville a proposé* ***un boule de Noël à l'effigie du château en édition limitée à 250 exemplaires****.*

17. ***Commémoration du 5 décembre*** *Journée d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.*

18. ***Moment intergénérationnel*** *entre des résidentes de l'EHPAD et les enfants de l'Accueil de Loisirs.*

19. *Le 9 décembre s'est tenu le traditionnel village du Téléthon dans la rue du charbon.* ***Comme chaque année, une délégation venue de Vlotho était présente pour l'occasion.***

20. ***Résultats du Téléthon 2023 : 16 088€ de dons ont été récoltés.***

21. ***960 colis de Noël ont été distribués aux seniors de la commune et résidents de l'EHPAD*** *des Augustins par les élus de la commune.*

24. *Le 20 décembre,* ***Madame Dorison a fêté son 100ème anniversaire !***

26. *Les élèves de* ***CM2 de l'école des Grands Jardins ont pu profiter de 7 séances de découverte de la robotique*** *avec les Lego, en partenariat avec l'association* ***Creacode Lab*** *dans le cadre des activités de la pause méridienne.*

LA FÉERIE DE NOËL EN *images !*

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

27. *Les **décorations de Noël** ont illuminé le centre-ville de la cité !*

28. ***3ème édition** pour le rassemblement des «**pulls moches» de Noël avec le concours de CréaTricot** !*

29. *Le traditionnel **marché de Noël** organisé par le **Rotary Club Aubigny-Argent.***

30. ***O'birettes** a remporté le concours des vitrines de Noël.*

31-32. *Le service Animations a proposé une série d'**ateliers créatifs et culinaires** autour du thème de Noël.*

33. *Petits et grands ont profité des **jeux en bois à la Galerie François Ier.***

34. *Des **balades en calèche** étaient proposées en centre-ville samedi 23 décembre en compagnie du **Père Noël.***

35. *Un **concert au casque a été organisé à la bibliothèque.***

36. *L'Office de Tourisme a proposé une **visite aux lampions** à la tombée de la nuit.*

Nouveaux arrivants ?

Vous venez de vous installer à Aubigny-sur-Nère ?

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de participer à la cérémonie des nouveaux arrivants prévue au printemps.

Tel : 02 48 81 50 00

GRIPPE AVIAIRE

Face à l'augmentation constatée des cas d'influenza aviaire en Europe dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

> Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

> Exercer une surveillance quotidienne sur vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

CIMETIÈRE : RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION FUNÉRAIRE

On vous explique !

1. QUI EST CONCERNÉ ?

Toute personne ou ayant-droit qui aurait acheté un emplacement dans le cimetière sur une certaine durée.

2. QUAND ?

Dans les 12 mois qui précèdent l'échéance de la concession ou dans les deux ans qui suivent l'échéance de celle-ci.

Les renouvellements tardifs, au-delà des 2 ans qui suivent l'échéance de la concession, sont étudiés au cas par cas par la commune avant de décider de la reprise des emplacements et de l'exhumation des corps.

3. COÛT :

Les tarifs en vigueur varient selon la nature et la durée de la concession et sont étudiés chaque année.

4. COMMENT PROCÉDER ?

Contactez le Service Etat Civil de la mairie afin d'obtenir les renseignements autour du renouvellement de concession. La demande de renouvellement devra être transmise au Service Etat Civil, accompagné du règlement.

5. PIÈCES À FOURNIR :

- Justificatifs d'identité
- Pour les ayants-droit, tout document prouvant cette qualité
- Chèque à l'ordre du Trésor Public

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Contactez Madame Claudie Giton, Service Etat Civil
Tel : 02 48 81 50 00 - etat.civil.mairie@aubigny-sur-nere.fr

DÉMISSION DE MARTINE MALLET, 2ÈME ADJOINTE EN CHARGE DE LA CULTURE

Martine Mallet, 2ème adjointe au maire en charge de la culture, de l'organisation des animations culturelles, des comités de jumelage, des relations avec le Vieil Aubigny, de la gestion et programmation des équipements culturels et des relations avec les associations culturelles, a annoncé sa démission en décembre dernier de son mandat de conseillère municipale et d'adjointe.

Employée à la mairie durant 32 ans, Martine Mallet s'est impliquée dans la gestion et la responsabilité de la bibliothèque municipale mais aussi dans la direction du SETA (Service de l'Économie Touristique et de l'Animation) qu'elle s'est vue confiée en 1997.

Elue depuis 2014, Martine Mallet a grandement participé à l'élaboration de la politique culturelle municipale et à sa mise en œuvre. Nous saluons son dynamisme et sa grande implication qui ont contribué à la réussite des nombreuses manifestations et festivités de la commune notamment les Fêtes Franco-Écossaises.

Le conseil municipal et la ville d'Aubigny-sur-Nère la remercie pour ces nombreuses années d'engagement au service de notre commune.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

BOULANGERIE L'ART DU BLÉ

Benoît CHAUVET et Cassandra DUBOUX
Boulangerie-Pâtisserie
• 24 Rue du Prieuré

MELLE CERISE & CO

Malvina BOUVIER
Boutique de cosmétiques naturels et bougies
• 1 Rue Pousse Panier

BOUCHERIE BARBAQUE

Olaf PEZARD
Boucherie
• 28 rue du charbon

UN REPAIR CAFÉ, À AUBIGNY-SUR-NÈRE LES «MARDIS RÉPAR'TOUT !

Qu'est qu'un Repair Café ?

Nés à Amsterdam en 2009, le Repair Café est un atelier de réparation collaboratif où des bénévoles, tous passionnés de bricolage, partagent connaissances et savoir-faire avec des personnes apportant leurs objets en panne (petit électroménager, matériel informatique, Hifi, vêtements, vélo, tondeuse…) afin de les réparer ensemble.

A l'initiative de cette nouvelle activité de réparation, l'association Fab Lab dont les locaux sont basés au Cowork'in.

Alors si pour vous aussi, votre cafetière est en panne ou que votre vélo ne freine plus ? Rendez-vous **tous les mardis de 17h à 19h30 dans l'atelier du Fab Lab, 27 ter Avenue de l'Hippodrome de Vogüé.**

Contact : Arnaud Schapira : 06 27 10 96 85, 27 ter Avenue de l'Hippodrome de Vogüé

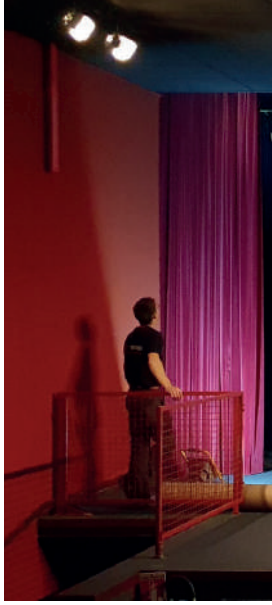

L'ATOMIC CINÉMA : INVESTIR POUR CONSERVER UN ÉQUIPEMENT CULTUREL EN CENTRE-VILLE PLÉBISCITÉ

En 2023, la Commune d'Aubigny-sur-Nère a fait le choix d'œuvrer à la rénovation de son cinéma, pour garantir aux usagers une expérience optimale. Les travaux menés ont porté tant sur les locaux que sur le matériel de projection renouvelé.

L'ATOMIC CINÉMA, EN QUELQUES CHIFFRES

Situé en plein centre-ville d'Aubigny, **l'Atomic Cinéma** est ouvert 5/7J et propose 10 à 12 séances par semaine. **En 2023, le cinéma a reçu 12 852 spectateurs (soit une augmentation de plus 20% par rapport à l'année 2022).**

> C'est Super Mario qui a reçu le plus de spectateurs cette année, avec 832 entrées !

> 15 films ont été projetés en avant-première tout au long de l'année.

L' Atomic Cinéma a aussi été partenaire des **Ateliers de Moison** en accueillant la 1ère édition du Festival « Filmer l'Art et l'Architecture ».

> Sur 3 jours, 700 spectateurs environ sont venus assister aux 13 projections (44 films en tout) programmées et présentées par les artistes, réalisateurs, curateurs ou historiens de l'art.

UN CINÉMA LABELLISÉ ART & ESSAI

L'Atomic Cinéma est **labellisé Art & Essai** par le CNC (Centre National du Cinéma), reconnaissant la proportion de films classés diffusés et les animations permettant de les valoriser.

Au total, en 2023, on dénombre la diffusion de 139 films classés Art & Essai, 241 séances, pour 3 694 entrées.

Les trois films Art & Essai les plus vus à l'Atomic Cinéma en 2023 ont été :
1 : Oppenheimer, 170 entrées
2 : Jeanne du Barry, 111 entrées
3 : Second Tour, 95 entrées

Le maintien et la consolidation de cette labellisation comptent pour Alexandre Mulot, projectionniste à l'Atomic, qui mêle les blockbusters et les films plus confidentiels dans sa programmation hebdomadaire, en version originale ou française.

centre national du cinéma et de l'image animée

La programmation **123 CINE Goûter**, destinée au jeune public, en lien avec l'Association des Cinémas du Centre comptabilise plus de 600 entrées.
A l'issue de la projection, le Service culturel de la ville propose aux enfants de réaliser un atelier créatif en lien avec le film suivi d'un goûter.

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

La fréquentation de cet équipement culturel, mais aussi l'attachement des Albiniens à l'Atomic a encouragé la municipalité a investir, en 2023, pour maintenir l'équipement et (surtout) augmenter la qualité des projections.

Dès l'été, une entreprise a été missionnée pour **moderniser l'entrée du cinéma**. Les murs et le sol du hall ont été entièrement repris, un salon (donné par un particulier) permet désormais aux usagers de patienter en attendant le début de leur séance.
> COÛT DES TRAVAUX : 14 177€

Peu avant les vacances de Noël, nous avons profité de la fermeture hebdomadaire du cinéma pour **installer un nouveau système de projection**.
Ainsi, le processeur audio et le serveur du cinéma ont été remplacés. La projection se fait désormais sur un nouvel écran, à travers un système laser (ce dernier permet d'augmenter la qualité des projections tout en réduisant la consommation d'électricité).
> COÛT DES TRAVAUX : 46 200€

Enfin, une climatisation réversible va être installée dans la salle du cinéma en début d'année 2024. Elle permettra de gagner en confort, notamment l'été.
> COÛT DES TRAVAUX : 27 124€

INFORMATIONS PRATIQUES

L'Atomic Cinéma est ouvert du vendredi au mardi et propose, selon le jour, **des séances à 14h30, 18h30 et 20h30 (19h le dimanche)** - horaires variables selon la durée des films proposés.

Tarifs : 7€ plein tarif / 5.50€ tarif réduit / 4€ - 14 ans.

Une «Carte 10 entrées» peut être achetée au tarif de 55€.

Pour toute information complémentaire : 02 48 58 00 95 ou 02 48 81 50 06 (Service Culturel).

BIBLIOTHÈQUE : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Fréquentation, emprunts, nouvelles inscriptions, partenariats avec les scolaires, personnes touchées grâce aux animations et événements organisés, tous les indicateurs sont à la hausse et font de 2023 la meilleure année jamais réalisée depuis l'instauration des statistiques il y a une dizaine d'années.

INFORMATIONS PRATIQUES

La bibliothèque est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h puis de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h puis de 14h à 17h. **Contact :** 02 48 81 50 06.

Au cœur des **missions de lecture publique**, les partenariats avec les scolaires (écoles et collège) d'Aubigny-sur-Nère et de quelques communes voisines (Ménétréol-sur-Sauldre, Presly, Oizon) se sont intensifiés. Ainsi, les ressources de la bibliothèque sont mises à disposition pour toucher toujours plus d'élèves et favoriser l'accès aux pratiques culturelles, dès le plus jeune âge.

Entrepris deux ans auparavant, le choix de développer les fonds Bandes Dessinées jeunesse, ados/adultes et mangas puis de les valoriser récemment par l'achat d'un nouveau mobilier porte aujourd'hui ses fruits. Ces investissements se traduisent en effet par une augmentation conséquente des volumes d'emprunts sur les rayons concernés et la bibliothèque est désormais reconnue pour cette offre.

2023 fut également consacrée au développement d'un fonds conséquent de **jeux de société**. Avec plus d'une centaine de jeux et l'implantation d'un rayon dédié au rez-de-chaussée de la bibliothèque, il sera très prochainement possible de les emprunter au même titre que les autres documents. Ils sont pour le moment jouables sur place, aux heures d'ouverture et lors de soirées dédiées.

Ainsi et plus que jamais, votre bibliothèque ne se résume pas aux seuls prêts/retours de documents mais se **réinvente en véritable lieu de vie**. De récents aménagements ont été réalisés en ce sens et vos retours positifs témoignent de la pertinence de ces choix. Concerts, spectacles, rencontres et soirées sont également autant de manifestations organisées dans ce but.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE *en quelques chiffres*

16 050 PRÊTS EN 2023
(+ 1 446 par rapport à 2022)

NOTRE PLUS GRAND LECTEUR A EMPRUNTÉ 296 DOCUMENTS EN 2023

RECORD DE PRÊTS SUR UN MOIS : 1 704 ENREGISTRÉS EN NOVEMBRE 2023

4 773 PRÊTS DE BD JEUNESSE, ADOS/ADULTES, MANGAS
(+ 1 220 par rapport à 2022)

LES LIVRES LES PLUS LUS
(14 prêts chacun)

1. *Max fou de foot*
2. *Mortelle Adèle Tome 19*
3. *Un abri de fortune*

Appel aux artistes amateurs

Vous êtes artiste et vous souhaitez exposer vos oeuvres ?

La ville d'Aubigny-sur-Nère met une nouvelle fois vos talents à l'honneur à l'occasion de la 9ème édition du Salon des Artistes amateurs.

Véritable rendez-vous pour les passionnés d'art, le salon se tiendra à la ***Galerie François Ier du 16 au 24 mars 2024.***

Participation gratuite et ouverte à tous !

Inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur le site internet de la ville *(Rubrique «Mes Loisirs > Bibliothèque > 9ème Salon des Artistes Amateurs)* **avant le 15 février 2024.**

Informations auprès du Service Culturel au 02 48 81 50 06.

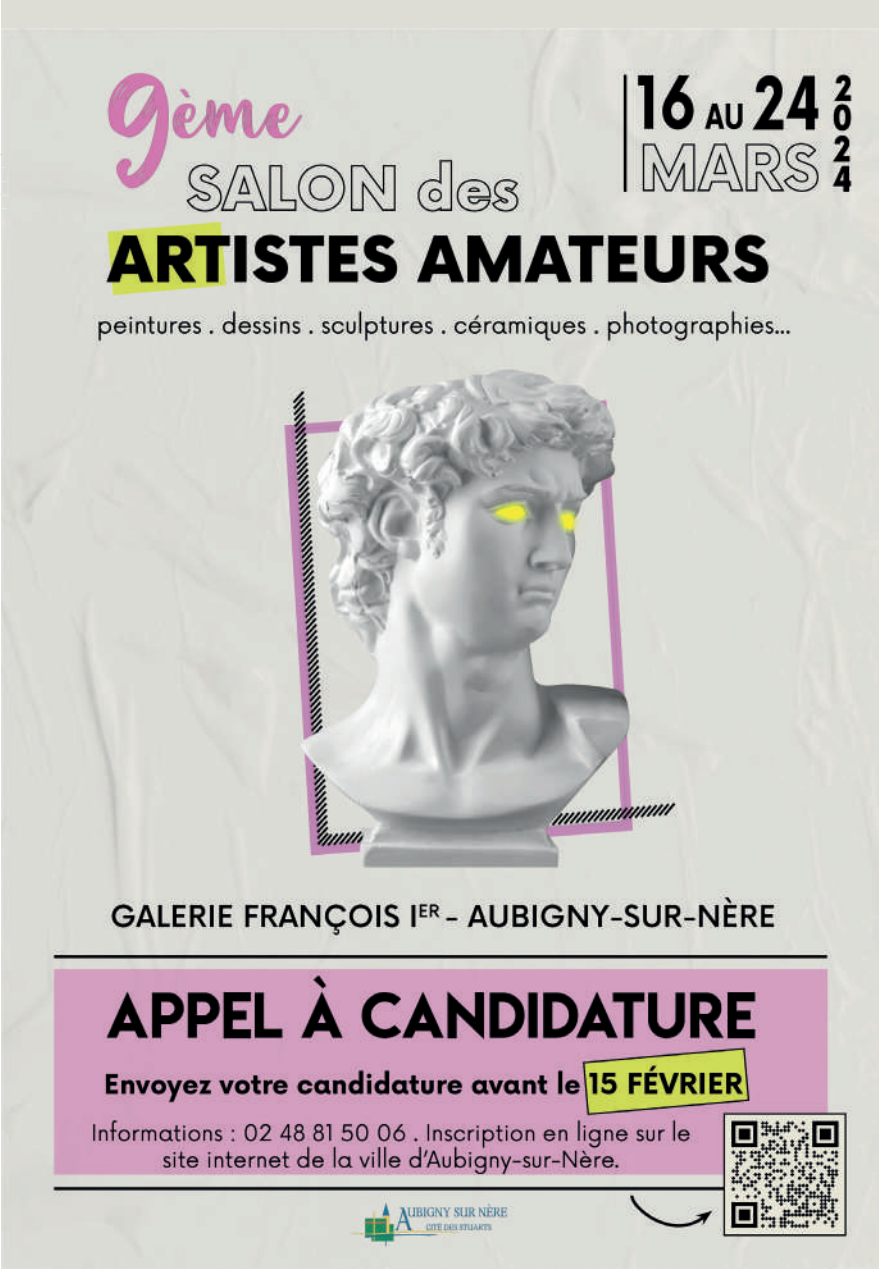

LES PROCHAINES EXPOSITIONS CULTURELLES

LA MAISON VICTORINE

Pour son exposition 2023 sur le thème des années 60's, la Maison Victorine a accueilli 4 200 visiteurs ! **Le thème de cette année tournera autour du fil** en référence à l'industrie du textile qui était florissante à Aubigny entre le XVIème et le XVIIème siècle. **L'exposition sera à découvrir de mai à octobre 2024.**

GALERIE FRANÇOIS IER

Comme chaque année, la Galerie François Ier accueillera diverses expositions à commencer par le **Salon des Artistes amateurs du 16 au 24 mars** puis l'exposition du **GAS Photos du 6 au 21 avril**. Trois autres expositions seront à découvrir jusqu'à fin octobre.

MAISON DU FIL AU TARTAN

Dans une ancienne maison du centre-ville, la municipalité proposera **différentes animations pour valoriser les savoir-faire et techniques autour du fil**. L'inauguration de cet espace aura lieu au printemps.

Social, santé et solidarités

UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La municipalité en lien avec le CCAS a souhaité faire évoluer le service portage de repas vers un service d'accompagnement social, afin de se recentrer sur ses missions principales : l'accès aux droits, la prévention, le développement social et la lutte contre l'isolement.

POUR QUI, POUR QUOI ?

Ce nouveau service gratuit propose un **accompagnement à la vie quotidienne, pour aider les personnes isolées à faire face aux difficultés du vieillissement.**

Il sera possible de solliciter ponctuellement le service d'accompagnement social pour effectuer des courses, se rendre à des rendez-vous médicaux, à la pharmacie ou bien chez le coiffeur ou effectuer diverses démarches à Aubigny, bénéficier d'un accompagnement pour réaliser des démarches administratives simples, d'avoir une présence après une sortie d'hospitalisation ou une compagnie pour rompre l'isolement.

Ce nouveau service sera assuré par Colette COULEON.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription auprès du CCAS, sur rendez-vous uniquement et selon disponibilités.
6 Avenue du 8 mai
CCAS : 02 48 58 44 02, Colette : 06 79 94 29 85
ccas.mairie@aubigny-sur-nere.fr

SOLUTIONS DE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

- ***Sogirest*** :
Tel : 04 70 05 69 91
Mail : repaslivres@sogirest.com

- ***Facilavie*** :
Tel : 02 48 23 90 62
Mail : facilavie.portage@facilavie18.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

La permanence est assurée par Madame DORISON tous les vendredis après-midi de 14h à 16h.
Tel : 02 48 58 44 02

PROGRAMME DES ANIMATIONS SENIORS (1ER SEMESTRE 2024)

MARS 2024

FORMATION AUX RISQUES ROUTIERS

19 mars de 14h à 15h30
Au CCAS
Sur inscription : 02 48 58 44 02.

MARS/AVRIL 2024

ATELIER CUISINE ET REPAS PARTAGÉS

Date : à venir
Au CCAS
Sur inscription : 02 48 58 44 02.

AVRIL 2024

SÉANCES DE SCRABBLE

2-9-16 ET 23 AVRIL
Au Cloître
Sur inscription en partenariat avec l'association Aubigny scrabble.

MARS/AVRIL 2024

SENSIBILISATION À LA MALADIE D'ALZHEIMER

- ***Ciné-débat «La Mémoire de mon père»***
ATOMIC CINÉMA
Informations et inscriptions auprès du CCAS.
Date et horaire à venir.

- ***Formation des aidants en partenariat avec France Alzheimer***

La maladie d'Alzheimer bouscule votre quotidien. Le CCAS en partenariat avec France Alzheimer vous propose gratuitement des solutions ! 14 heures de formation co-animée par un psychologue et un bénévole formés plus **7 modules pour apporter des réponses concrètes à toutes les étapes de la maladie.**
Informations et inscriptions auprès du CCAS.

NOUVELLES PERMANENCES À FRANCE SERVICES

UFC QUE CHOISIR

Permanences : 4ème mercredi de chaque mois de 14h à 17h

Répondre à vos questions et vous accompagner dans le traitement et la résolution de vos litiges de consommation.

Infos : *02 48 70 48 02*
contact@cher.ufcquechoisir.fr

RELAIS ENFANCE ET FAMILLE

Permanence : sur rendez-vous

Temps d'écoute et d'échange dans le but de résoudre des problèmes liés à un conflit familial et rétablir un dialogue constructif.

Infos : *02 48 70 02 72*
service-mediationfamiliale@ref18.fr

ACTION LOGEMENT

Permanence : 5 mars 2024 de 10h à 15h (sur rendez-vous)

Faciliter l'accès au logement des salariés en proposant une offre de services adaptée à chacun. Prêts, subventions, attributions locatives.

Infos : *02 48 58 44 02*

IMPÔTS

Permanence : sur rendez-vous

Renseigner les usagers les plus en difficulté au moment de la déclaration des revenus.

Infos : *02 48 81 50 09*

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET LA PAUSE MÉRIDIENNE

Un accueil périscolaire est à disposition des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle du Printemps et à l'école élémentaire des Grands Jardins. On vous explique comment sont organisés par la commune ces différents temps d'accueil qui ne sont pas considérées comme du temps scolaire mais se placent juste avant ou après les demi-journées de classe.

Les temps périscolaires sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis par les agents de la ville formés à l'encadrement des enfants.

Chaque jour, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle du Printemps par 3 animateurs le matin et 4 le soir.

Les animateurs prennent en charge plus de 80 enfants qui arrivent quotidiennement en bus et les accompagnent jusqu'aux écoles.

7H30-8H30			11H30-13H30			16H30-18H30
PÉRISCOLAIRE MATIN	BUS	CLASSE	PAUSE MÉRIDIENNE	CLASSE	BUS	PÉRISCOLAIRE SOIR

La pause méridienne se découpe en deux temps : le repas au restaurant scolaire puis les activités périscolaires.

RESTAURATION SCOLAIRE

220 enfants *à l'école des Grands Jardins (6 encadrants)*

100 enfants *à l'école du Printemps (8 encadrants)*

Le menu du restaurant scolaire est à retrouver sur le kiosque Famille !

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

4 types d'activités : musicales, sportives, manuelles et robotiques sont proposées de manière facultative et gratuite, pour tous les enfants déjeunant au restaurant scolaire. Une salle est à leur disposition sur la pause méridienne avec la présence d'un animateur pour qu'ils puissent lire et jouer aux jeux de société.

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA PAUSE MÉRIDIENNE

Nouveau

Les élèves de CM2 de l'école des Grands Jardins ont pu s'initier à l'art de la robotique durant 7 séances sur la pause méridienne.

En partenariat avec l'Association Creacode Lab, ces ateliers numériques ont permis aux élèves de construire eux même leur parc d'attraction en Légo qu'ils ont programmés à l'aide de tablettes numériques.

Fort de ce succès, depuis le mois de janvier ces ateliers sont ouverts à tous les élèves de l'école déjeunant au restaurant scolaire à partir du CP.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les réservations aux activités périscolaires s'effectuent en ligne sur le kiosque famille.

Réservation obligatoire sur le kiosque famille jusqu'au dimanche soir (23h59) pour la semaine ou plus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Service des Affaires Scolaires *: 02 48 81 50 02 - affaires.scolaires.mairie@aubigny-sur-nere.fr*

VACANCES D'HIVER 2024

INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs accueillera les enfants de 3 à 11 ans durant les vacances d'hiver du **26 février au 8 mars 2024.**

Les inscriptions s'effectuent en ligne jusqu'au 18 février, directement sur le «Kiosque famille» dans la rubrique «Vie pratique» sur le site de la ville.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA MAISON DES JEUNES

Création de stickers (coque de téléphone, manette de jeux), rencontre ados avec le service jeunesse Sancerrois-Val de Loire (initiation rugby), mini tournois (billard, baby-foot), lego spike, diorama (maquettes à construire), atelier crêpes...

INFORMATIONS PRATIQUES

Service Jeunesse *: 02 48 58 27 13 - jeunesse@aubigny-sur-nere.fr*

BAFA : Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs

La mairie d'Aubigny-sur-Nère recrute des animateurs pour son Accueil de Loisirs.

Tu es Albinien ? Bénéficie d'une aide financière de la commune pour ta formation !

CONTACT : Service jeunesse - 02 48 58 27 13 / jeunesse@aubigny-sur-nere.fr

RÉOUVERTURE DE LA PISICNE DES ÉTANGS LE 5 FÉVRIER

Ces 2 mois de fermeture ont permis de réaliser quelques travaux et de finaliser le transfert de gestion de la piscine à la Communauté de communes Sauldre et Sologne. Ces quelques semaines ont aussi permis de contenir l'envolée de la facture énergétique, comme l'an passé.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

La piscine est ouverte les 14 juillet et 15 août de 10h à 13h et de 15h à 18h. Pour les 8 mai et 11 novembre, se renseigner à la piscine.

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi *: 10h-13h30 / 16h15-18h*
Mardi *: 10h-12h15*
Mercredi *: 10h-13h / 15h-17h*
Jeudi *: fermé*
Vendredi *: 10h-12h15 / 18h-20h30*
Samedi *: 10h-12h15/ 15h-18h*
Dimanche*: 9h-12h30*

PETITES VACANCES

Lundi *: 10h-13h / 15h-18h15*
Mardi *: 10h-13h / 15h-18h15*
Mercredi *: 10h-13h / 15h-18h15*
Jeudi *: 10h-13h / 15h-18h15*
Vendredi *: 10h-13h / 15h-20h30*
Samedi *: 10h-13h/ 15h-18h*
Dimanche*: 9h-12h30*

JUILLET & AOÛT

Lundi *: 10h-13h / 15h-19h*
Mardi *: 10h-13h / 15h-19h*
Mercredi *: 10h-13h / 15h-19h*
Jeudi *: 10h-13h / 15h-19h*
Vendredi *: 10h-12h15 / 15h-20h30*
Samedi *: 10h-13h / 15h-18h*
Dimanche*: 10h-13h / 15h-18h*

Nouveau

Ouverture tous les samedis après-midi de 15h à 18h !

INFORMATIONS PRATIQUES

Piscine des étangs, Route de Oizon. **Contact :** 02 48 81 06 17.

UN VILLAGE OLYMPIQUE LES 5 ET 6 AVRIL

En attendant le coup d'envoi des Jeux Olympiques de Paris qui débuteront le vendredi 26 juillet 2024, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Cher organise en lien avec la commune **un village Olympique les 5 et 6 avril 2024.** La journée du 5 avril sera réservée aux collégiens (classes de 5ème).

La journée du 6 avril se déroulera au Complexe Yves du Manoir et sera ouverte à tous. Vous pourrez notamment découvrir et pratiquer plusieurs disciplines olympiques et paralympiques.

LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les missions de la Police Municipale sont multiples et ont plusieurs facettes, l'une d'entre elles concerne **la tranquillité publique sous toutes ses formes avec différentes situations à gérer notamment celles liées au voisinage** : l'odeur de barbecue qui dérange, des branches d'arbres qui dépassent de la clôture, des éclats de voix durant l'été, le chien qui aboie, des odeurs de poubelles, la musique un peu trop forte et la liste n'est pas exhaustive.

Nous avons pu constater que pour une partie de ces interventions, les plaignants n'ont pas pris la peine d'aller discuter avec son voisinage pour lui faire remarquer la gêne.

Nombre de situations peuvent être réglées par le dialogue ! Aussi, nous vous invitons à l'engager avant de solliciter les services de la Police Municipale.

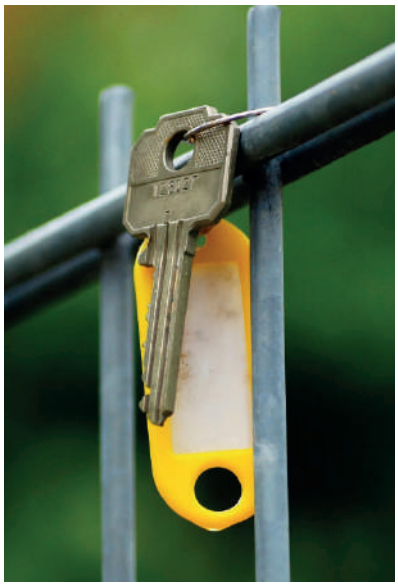

OBJET TROUVÉ ? SIGNALEZ-LE !

La Police Municipale recueille chaque année environ 150 objets trouvés, qui sont ensuite répertoriés et conservés : paire de lunettes, téléphone portable, clés de voiture ou toutes sortes de pièces administratives et objets insolites (dentier, appareil auditif, doudou...). Environ la moitié des objets est restituée. Il est également effectué 200 déclarations d'objets perdus.

En fonction du type d'objet, la durée de conservation est au minimum 15 jours et jusqu'à 12 mois maximum.
Passé ce délai, les objets trouvés sont détruits (selon le cas) ou vendus aux enchères en ligne : https://encheres-domaine.gouv.fr/

Vous avez trouvé ou perdu un objet dans un lieu public de la commune ? Manifestez-vous auprès de la Police Municipale !

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Poste de Police municipale est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Contact : 02 48 81 50 92 - 4 Place de la Résistance - police.municipale@aubigny-sur-nere.fr

Travaux

LES GRANDS TRAVAUX POUR 2024

En 2024, la ville d'Aubigny-sur-Nère va poursuivre et entreprendre des travaux dans différents lieux : aménagements, démolition ou encore rénovation sont au programme.

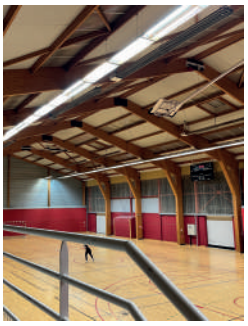

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La rénovation de l'éclairage de certains équipements sportifs comme le gymnase, la salle de tennis de table, et terrain de foot du stade Saint-Paul se poursuivent.

JARDIN DE MADO

Les travaux du jardin de Mado sont désormais finalisés.

RUE DU BOURG COUTANT

Une étude est actuellement menée en vue d'une réfection de la rue, des réseaux et de l'intégration de végétaux.

ÉCOLE DES GRANDS JARDINS

Une étude préalable sur la rénovation énergétique de l'école des Grands Jardins sera prochainement lancée.

RUE DES STUARTS

Une étude sur la délicate réfection de la rue des Stuarts sera menée cette année.

Légende :

- Travaux terminés
- Travaux en cours
- Travaux à venir
- En étude

PLACE

> Installa
et mise e
consigne
> ***Fin des***
trimestre

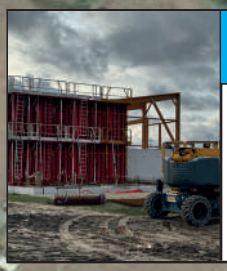

STATION D'ÉPUR

> Construction d'une n
station d'épuration.
> ***Fin des travaux :*** 202

CIMETIÈRE

> Réaménagement des espaces et reprise des concessions.
> ***Fin des travaux :*** fin 2024

RUE MAURICE RIPOC
RUE DE LA MALNOU

> Construction de 18 pavillons individuels
> ***Fin des travaux :*** fin 2

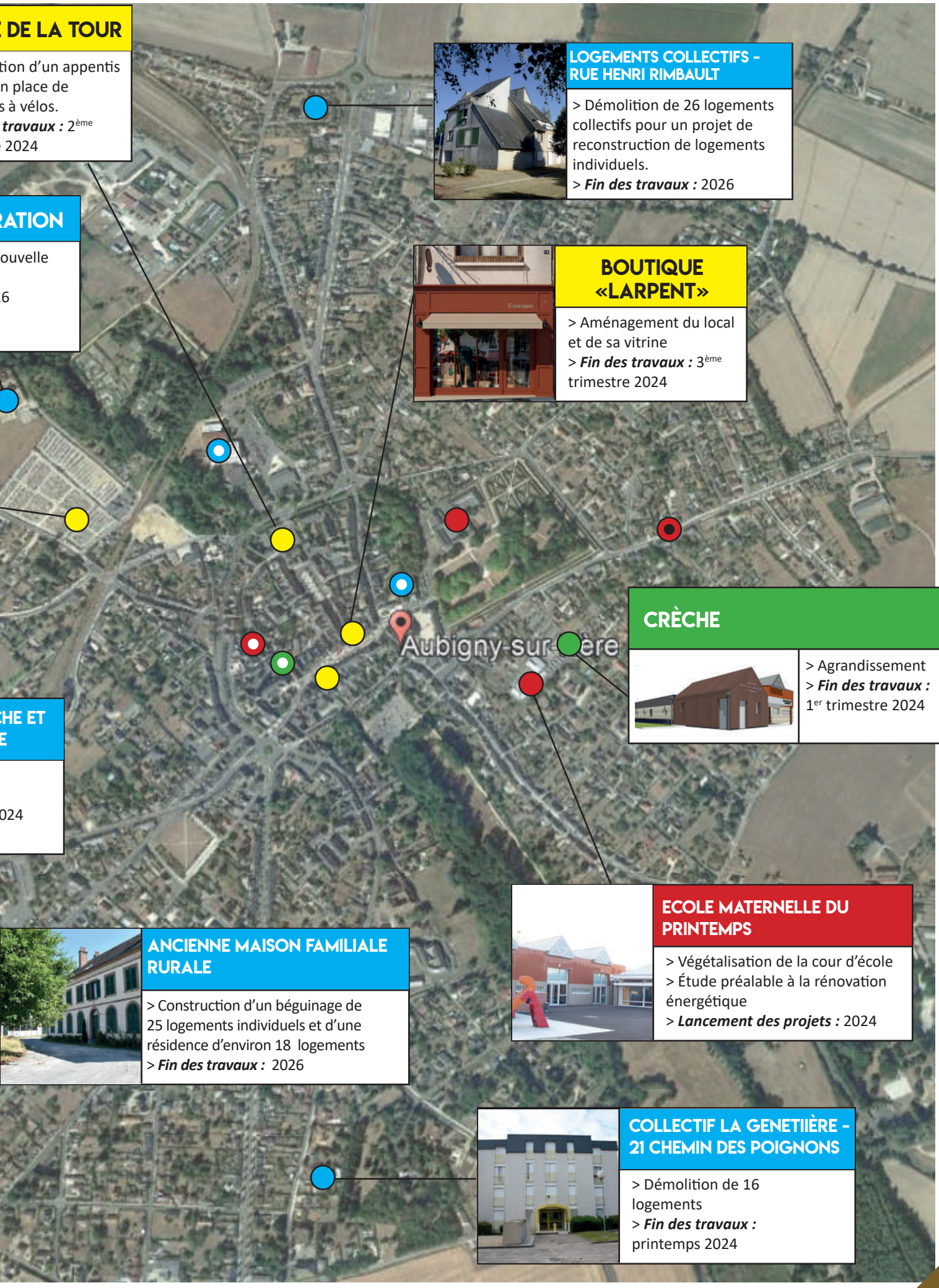

DE LA TOUR

tion d'un appentis
n place de
s à vélos.
travaux : 2ème
2024

RATION

ouvelle

6

CHE ET E

024

LOGEMENTS COLLECTIFS - RUE HENRI RIMBAULT

> Démolition de 26 logements collectifs pour un projet de reconstruction de logements individuels.
> ***Fin des travaux :*** 2026

BOUTIQUE «LARPENT»

> Aménagement du local et de sa vitrine
> ***Fin des travaux :*** 3ème trimestre 2024

CRÈCHE

> Agrandissement
> ***Fin des travaux :*** 1er trimestre 2024

ECOLE MATERNELLE DU PRINTEMPS

> Végétalisation de la cour d'école
> Étude préalable à la rénovation énergétique
> ***Lancement des projets :*** 2024

ANCIENNE MAISON FAMILIALE RURALE

> Construction d'un béguinage de 25 logements individuels et d'une résidence d'environ 18 logements
> ***Fin des travaux :*** 2026

COLLECTIF LA GENETIIÈRE - 21 CHEMIN DES POIGNONS

> Démolition de 16 logements
> ***Fin des travaux :*** printemps 2024

Urbanisme

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE : OÙ EN EST-ON ?

Lors d'une précédente édition, la ville d'Aubigny-sur-Nère vous a annoncé le création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Pour mémoire, un SPR est une ville, un village ou un quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente un intérêt public, du point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager.

La ville d'Aubigny-sur-Nère a depuis longtemps entamé des démarches visant à la reconnaissance du patrimoine bâti, sa protection et sa mise en valeur à travers :
- L'aide au ravalement des façades
- L'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- La labellisation Petite Cité de Caractère®
- Le travail en collaboration avec les services de l'Etat (ABF, DRAC, DREAL)
- La restauration du patrimoine existant tel que le château des Stuarts.

L'inspecteur des Patrimoines et de l'architecture a visité la commune en juin 2023.

La phase de diagnostic est désormais achevée et un périmètre, a été défini. La phase de concertation du public va avoir lieu au printemps 2024. Elle prendra la forme d'une réunion publique au cours de laquelle le périmètre du SPR vous sera soumis.

PERMANENCES ABF

Vous êtes porteur de projet situé en secteur protégé ou a proximité de monuments historiques ?

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) vous propose d'échanger sur votre projet lors d'une permanence en mairie.

Renseignements auprès du Service Urbanisme : 02 48 81 50 02.

LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE CLÔTURES

Vous projetez de construire une clôture ou de modifier une clôture existante ?

Vous devez déposer une déclaration préalable auprès du Service Urbanisme. Il sera chargé de vérifier la conformité de votre projet avec les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune.

Avant tous travaux de clôture, vous devez obtenir une autorisation après avoir déposé en mairie une demande de déclaration préalable (cerfa n° 13703*12 si vous êtes un particulier, cerfa 13404*12 si vous êtes une personne morale).

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU), consultable sur le site de la mairie : rubrique (Vie pratique, Urbanisme-foncier, PLU), vous indique, suivant la zone où se situe votre terrain, les règles qu'il vous faudra respecter pour l'édification ou la modification de votre clôture. Les portails et les portillons sont des éléments constituant la clôture.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le **Service Urbanisme** est ouvert le lundi de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h. Fermé les mardis et jeudis. Tel : 02 48 81 50 02. urbanisme.mairie@aubigny-sur-nere.fr

Zoom sur :

L'EHPAD DES AUGUSTINS

L'EHPAD Les Augustins (Etablissement Public Autonome) d'une capacité de 110 lits propose :
- De l'hébergement classique
- De l'hébergement temporaire
- Un hébergement spécifique aux maladies neurodégénératives et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

L'établissement œuvre pour défendre la qualité de l'accompagnement, la préservation de l'autonomie et de la santé des résidents au travers de prestations axées sur le confort, le bien-être, la vie sociale et les soins relationnels.

L'EHPAD offre à tous l'opportunité de participer à des activités organisées par l'animatrice, les professionnels, l'association Les Augustins et nous, des partenaires extérieurs dont de nombreuses associations : gym douce, ateliers peinture, ateliers discussion, médiation animale, ateliers création, ateliers mobilité, moments festifs (spectacles en compagnie des familles)... Des moments de partage intergénérationel avec les enfants de l'Accueil de Loisirs sont également régulièrement organisés !

Les + de l'EHPAD Les Augustins :

- De petites unités de vie
- Des extérieurs agréables, proches des services de proximité
- Des repas «maison» préparés par les cuisiniers de l'établissement
- Des bénévoles intervenant pour des activités individuelles ou en groupe
- Une équipe à l'écoute et engagée pour le bien vieillir

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, contacter l'établissement : EHPAD Les Augustins, 23 bis rue Saint-Anne.
Tel : 02 48 58 00 69. accueil@ehpadaubigny.fr / www.pourlespersonnesaggees.gouv
Association Les Augustins et Nous

Les manifestations À VENIR

- **Du 4 février au 10 mars :** **1.2.3 CINE fait son festival !** - Atomic Cinéma - tarif unique 4€
- **Mardi 5 mars :** **Permanence Action Logement** - CCAS - de 10h à 15h - sur rendez-vous
- **Du 16 au 24 mars :** **Salon des artistes amateurs** - Galerie François Ier
- **Vendredi 22 mars :** **Chanson : Bash Barrow** - Ancienne salle du Conseil Municipal - 20h30 - gratuit
- **Samedi 6 avril :** **Village Olympique** - Complexe Yves du Manoir - gratuit
- **Du 5 au 21 avril :** **Exposition du GAS Photos** - Galerie François Ier

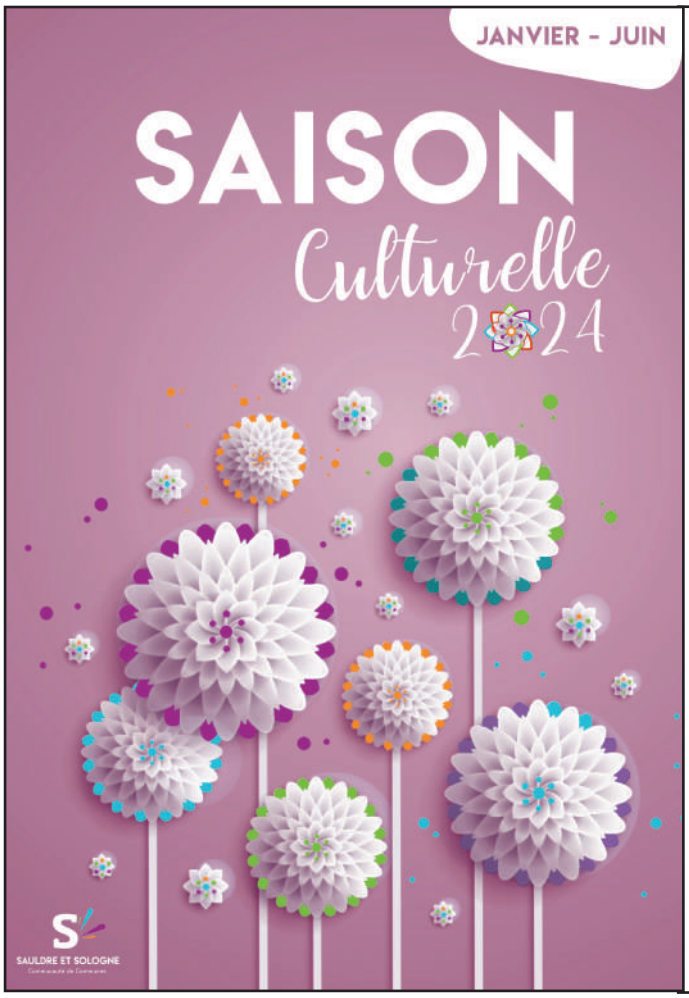

- **Du 26 février au 1er mars :** **Stage cinéma : Ecrire et réaliser un film en une semaine** - Compagnie Poupées Russes
- **20 et 21 avril :** **Musique et chant lyrique : La vie parisienne d'Offenbach** - La Forge
- **Samedi 11 mai :** **Visite théâtralisée** - Départ devant la Galerie François Ier - 20h30
- **Samedi 18 mai :** **Musique classique : Harmonie de la Région Centre** - La Forge - 20h30
- **Mercredi 29 mai :** **Théâtre musical (jeune public) : Les animaux musiciens** - Salle des fêtes
- **Samedi 8 juin :** **Tout Jazz Dehors** - Place Adrien Arnoux - 11h30
- **Vendredi 14 juin :** **Théâtre et danse : Jogg Jogg** - Les Grands Jardins - 17h
- **22 et 23 juin :** **Théâtre : Lève-toi et danse** - La Forge